

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CISSS) DE LA GASPÉSIE TENUE LE JEUDI 6 JANVIER 2022 À 14 H PAR WEBCONFÉRENCE TEAMS

SONT PRÉSENTS :

- M^{mes} Chantal Duguay, **présidente-directrice générale**
Nicole Johnson, membre indépendant - expérience vécue à titre d'utilisateur des services sociaux
Marlyne Cyr, membre indépendant – gestion des risques, finance et comptabilité
Sabrina Tremblay, membre désigné - comité régional sur les services pharmaceutiques
Ariane Provost, membre désigné - conseil des infirmières et infirmiers (CII)
Andréanne Gauthier, membre désigné – conseil multidisciplinaire
Martine Larocque, membre désigné - conseil des médecins, dentistes et pharmaciens
Edna Synnott, membre désigné du Comité des usagers (CU)
Édith Couture, membre indépendant - milieu de l'enseignement
- MM. Richard Loiselle, **président**
Gilles Cormier, **vice-président**, membre indépendant - expertise en réadaptation
Magella Émond, membre indépendant - expertise en santé mentale
Médor Doiron, membre indépendant - expertise en protection de la jeunesse
Michel Garcia, membre désigné - département régional de médecine générale (DRMG)
Philippe Berger, membre indépendant - observateur fondations

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Monsieur Richard Loiselle, président, après avoir constaté le quorum, souhaite la bienvenue à tous et déclare la réunion ouverte à 14 h 05.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CA-CISSG-12-21/22-93

SUR PROPOSITION D'UNANIMITÉ APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU

- d'adopter l'ordre du jour suivant :
- 1. Ouverture de la séance et constatation du quorum
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Information du président
- 4. Levée de la réunion

3. INFORMATION DU PRÉSIDENT

Au début de la séance, le président, M. Richard Loiselle, décrète le huis clos et invite la présidente-directrice générale, Mme Chantal Duguay, à prendre la parole.

D'entrée de jeu, Mme Duguay rappelle aux administrateurs qu'à la fin de son mandat en mars 2020 qu'elle avait demandé au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) la possibilité de renouveler celui-ci pour une période de deux ans au lieu de signer un contrat de trois ou quatre ans comme il est fait habituellement. Cette demande avait été acceptée par le MSSS. Donc, celui-ci prit effet le 1^{er} avril 2020 et viendra à échéance le 31 mars 2022.

Mme Duguay annonce qu'elle ne sollicitera pas le renouvellement de son contrat à titre de présidente-directrice générale du CISSS de la Gaspésie. Elle souligne qu'après 44 ans de loyaux services au Réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) qu'il est temps de prendre du temps pour elle et sa famille.

À la lumière de ce qui précède, les administrateurs du conseil d'administration prennent la parole à tour de rôle afin d'exprimer toute leur gratitude et leur reconnaissance à Mme Duguay.

D'entrée de jeu, les administrateurs se sont dits surpris et même étonnés d'apprendre cette nouvelle, car ils étaient persuadés que la PDG reconduirait son mandat pour un autre deux ans. D'ailleurs, ils ont signifié que si la PDG voulait reconduire son mandat pour un an ou même deux, ils offrent leur appui et, le cas échéant, se disent prêts à entériner une résolution en ce sens. D'autres membres ont souligné leur grande tristesse d'apprendre cette nouvelle, mais se disent contents que la PDG prenne enfin du temps pour elle. Certains se rappellent tout le travail accompli, depuis la Loi 10 en 2015, avec Mme Duguay, afin de mettre en place la nouvelle structure de gouvernance du CISSS de la Gaspésie. D'autres membres ont également soulevé certaines craintes en regard de l'arrivée d'une nouvelle personne à titre de PDG, car les chaussures de notre PDG actuelle seront très grandes à chausser.

Quant au président, il souligne que plus de 44 ans de services au sein du réseau de la santé et au bénéfice de toute la population gaspésienne, ce n'est pas rien. Au contraire c'est tout un exploit. Il espère que la prochaine personne au poste de PDG saura porter, avec autant de détermination, les dossiers au bénéfice de tous les usagers gaspésiens. Mme Duguay a su consolider la proximité des services, continuer le travail pour le maintien de nos acquis et a assuré que les soins et services prodigués aux Gaspésiens et Gaspésiennes soient de qualité. Il rajoute qu'elle a su également porter avec force et convictions les priorités défendues par l'ensemble des administrateurs. À l'unanimité, les membres se sont dits également privilégiés d'avoir pu compter sur le support et l'appui de la PDG tout au long de ces années. Les membres ont remercié la PDG pour tout le travail accompli durant toutes ces années, et ce, toujours au bénéfice de la population gaspésienne.

Pour terminer, Mme Duguay remercie les administrateurs pour leur beau témoignage. À son tour, elle les remercie pour toute la confiance et leur support depuis son entrée en fonction le 1^{er} avril 2015. Mme Duguay ramène qu'elle a l'entière conviction que sa passion a toujours su mener à bon port le paquebot qu'elle naviguait avec son équipe, et ce, toujours au bénéfice de la population gaspésienne. Elle reconnaît qu'elle a su répondre avec ses équipes aux orientations ministérielles tout en répondant aux besoins de la population. Elle rajoute qu'elle a toujours été attentive et sensible aux mandats des administrateurs, aux responsabilités des directeurs et préoccupations du personnel, des médecins, des partenaires, des élus. Elle ramène qu'elle s'est fait un devoir de porter avec détermination et conviction, les priorités identifiées par l'ensemble des acteurs du CISSS de la Gaspésie. Elle mentionne qu'elle part avec un sentiment de fierté et le sentiment d'avoir su faire une belle différence pour les services de santé offerts à la population gaspésienne. Encore une fois, elle remercie les administrateurs pour toute cette confiance et les assure qu'elle mènera à terme son mandat.

Le président remercie Mme Duguay d'avoir réservé ce moment pour d'abord informer Son CA. Il conclut en précisant que Mme Duguay est en poste jusqu'au 31 mars, et qu'entre temps, la PDG et tous les membres de son équipe continueront de travailler avec la même ardeur, la même conviction et le même dévouement.

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

CA-CISSSG-12-21/22-94

SUR PROPOSITION D'UNEMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la séance à 14 h 25.



Richard Loiselle, président



Chantal Duguay, secrétaire